

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 6 JUILLET 2026 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul, Jean Danny Roy, Ghislain Gagné et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2026-07-06-01 Ouverture de la séance

2026-07-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2026-07-06-03 Présentation et adoption des états financiers 2025

La présentation des états financiers de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 est faite par monsieur Luc Poirier de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Suite au dépôt du rapport financier et à la présentation des états financiers, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter les états financiers tels que présentés.

Ce rapport fait état d'un surplus pour l'année 2025 de l'ordre de 157 545 \$.

2026-07-06-04 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2025

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, la greffière-trésorière dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025.

2026-07-06-05 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025

Monsieur le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, et ce, tel que prescrit par l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

2026-07-06-06 Adoption du dernier procès-verbal

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Gagné et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2026 soit adopté.

2026-07-06-07 Liste des déboursés du mois de juin

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 487 878,75 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2026-07-06-08 Correspondance (dons)

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 1^{er} juin 2026. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

2026-07-06-08.1 Dons et abonnements

Défi Alzheimer 2026

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une commandite de 100 \$ soit versée à la Société Alzheimer Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (SAGÎM) dans le cadre de la campagne de financement annuelle de l'organisme.

**2026-07-06-09 Autorisation de dépense
Réparations du camion MACK**

CONSIDÉRANT les réparations à effectuer sur le camion MACK;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Soudure Caplan Inc.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale atteste qu'il y a des crédits budgétaires disponibles à cette fin;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE cette dépense, d'un montant de 15 282,53 \$, taxes incluses, soit approuvée et que son paiement soit autorisé après réception de la facture finale.

QUE cette dépense soit affectée à même le fonds général.

**2026-07-06-10 Aménagement d'une aire de stationnement au 2^e rang Est
Octroi du mandat**

ATTENDU le projet d'aménagement d'une aire de stationnement au 2^e rang Est avec accès sécuritaire au sentier pédestre et cyclable existant;

ATTENDU l'offre de services reçue d'Excavation Express Inc. pour l'excavation et l'aménagement d'un nouveau stationnement au 2^e rang Est;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter l'offre déposée par Excavation Express Inc., pour l'excavation et l'aménagement d'un nouveau stationnement au 2^e rang Est; au montant de 14 000 \$, taxes en sus.

**2026-07-06-11 Autorisation de signature
Protocole d'entente entre la Municipalité de Saint-Siméon et le
Tournoi de pêche de Saint-Siméon**

CONSIDÉRANT la tenue de la 61^e édition du Tournoi de pêche de Saint-Siméon en juillet 2026;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Siméon désire conclure un partenariat avec l'organisme pour la gestion des liquidités avant l'événement;

CONSIDÉRANT QUE les parties désirent convenir entre elles des termes et modalités d'un prêt temporaire pour l'édition 2026;

CONSIDÉRANT l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

D'OCTROYER un prêt de 40 000 \$, remboursable en UN versement, au plus tard le 15 août 2026, conformément aux dispositions de l'entente autorisée par le conseil municipal;

D'AUTORISER monsieur le maire, Denis Gauthier, et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente entre la Municipalité de Saint-Siméon et le comité du Tournoi de pêche de Saint-Siméon.

**2026-07-06-12 Adoption du Règlement numéro 544-26
Modifiant le Règlement numéro 506-22, relatif aux tarifs applicables
aux élus et employés municipaux pour leurs déplacements**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le Règlement numéro 544-26, modifiant le Règlement numéro 506-22, relatif aux tarifs applicables aux élus et employés municipaux pour leurs déplacements;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} juin 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter le règlement modifiant le Règlement numéro 506-22, relatif aux tarifs applicables aux élus et employés municipaux pour leurs déplacements, lequel est identifié sous le numéro 544-26 et inscrit au livre des règlements.

**2026-07-06-13 Adoption du Règlement numéro 545-26
Modifiant le Règlement numéro 362-09-01 (Dispositions générales
et administratives)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le Règlement numéro 545-26, modifiant le Règlement numéro 362-09-1 (Règlement sur les dispositions générales et administratives) de la Municipalité de Saint-Siméon;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} juin 2026 et qu'un projet dudit règlement a été adopté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Gagné et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter, sans changement, le règlement modifiant le Règlement numéro 362-09-1 (Règlement sur les dispositions générales et administratives) de la Municipalité de Saint-Siméon, lequel est identifié sous le numéro 545-26 et inscrit au livre des règlements.

**2026-07-06-14 Adoption du 2^e projet de Règlement numéro 546-26
Modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le 2^e projet de Règlement numéro 546-26, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Siméon;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} juin 2026 et que le 1^{er} projet dudit règlement a été adopté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le 2^e projet de Règlement numéro 546-26, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Siméon, soit adopté.

2026-07-06-15 Désignation d'un maire suppléant

ATTENDU QUE le mandat du maire suppléant vient à échéance le 17 juillet 2026;

ATTENDU la volonté du Conseil de poursuivre le processus de rotation pour ce poste;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que monsieur Serge-Paul Jean soit désigné à titre de maire suppléant de la Municipalité de Saint-Siméon à compter du 18 juillet 2026 jusqu'au 18 mars 2027.

2026-07-06-16 Office municipal d'habitation Adoption des états financiers 2023

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'OMH pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023;

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter ces états financiers, lesquels indiquent une participation municipale de l'ordre de 4 401 \$.

2026-07-06-17 Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet Initiatives rurales Projet d'aménagement d'une aire de stationnement avec accès sécuritaire au sentier

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à l'aménagement d'une aire de stationnement au 2^e rang Est avec accès sécuritaire au sentier pédestre et cyclable existant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande d'aide financière à la MRC de Bonaventure dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet Initiatives rurales, et s'engage à assumer la mise de fonds nécessaire;

QUE la Municipalité désigne madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, pour agir à titre de signataire pour cette demande.

2026-07-06-18 Autres sujets

2026-07-06-18.1 Appui à la résolution numéro 2026-06-114 de la MRC de Bonaventure

ATTENDU la résolution numéro 2026-06-114 par laquelle le conseil de la MRC de Bonaventure s'oppose fermement à toute fermeture, relocalisation, réduction de service ou tout regroupement des postes de la Sûreté du Québec situés sur son territoire, notamment ceux de New Carlisle et de New Richmond;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon appuie la résolution numéro 2026-06-114 de la MRC de Bonaventure et exprime son opposition à toute fermeture, relocalisation, réduction de service ou regroupement des postes de la Sûreté du Québec situés sur son territoire, notamment ceux de New Carlisle et de New Richmond;

**2026-07-06-18.2 Office municipal d'habitation
Nomination d'un représentant**

ATTENDU la résolution numéro 2024-07-08-11, désignant trois représentants de la Municipalité sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon pour un mandat de trois (3) ans.

ATTENDU le départ de monsieur Royal Poirier;

ATTENDU la volonté de monsieur Pascal Henry de remplacer monsieur Royal Poirier à titre de représentant de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Ghislain Gagné et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que monsieur Pascal Henry soit désigné à titre de représentant de la Municipalité sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon, ce, jusqu'à la fin du mandat initialement déterminé par la résolution numéro 2024-07-08-11.

2026-07-06-19 Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Quatre (4) personnes étaient présentes.

2026-07-06-20 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Richard Bourdages propose la levée de la séance, il est 21 h 03.

Denis Gauthier	Nathalie Arsenault
Maire	Directrice générale